

Réf: Dossier 455917

Avis de constitution

SOCIETE « ECOLE CONFESIONNELLE AL MADINA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE
CHÂTEAU BLANKRO, Lot 208 et 209, Ilot 50

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/10/2025 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD,, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE CONFESIONNELLE AL
MADINA »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger :

- Enseignement confessionnel.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation dans toute société existante ou à créer ;

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
N'DOTRE CHÂTEAU BLANKRO, Lot 208 et 209, Ilot 50

Dirigeant(s) M SY ISMAIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11138 du 05/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68147/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

